

«On peut gouverner le capitalisme en instaurant le bicaméralisme économique»

BIO EXPRESS

Sociologue et politologue, **Isabelle Ferreras** est chercheur qualifié du **Fonds national de la recherche scientifique** à Bruxelles, professeur et membre permanent du centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, institutions, subjectivité (CriDIS) à l'Université de Louvain, ainsi que Senior Research Associate du Labor and Worklife Program à l'Université de Harvard. Elle est l'auteur de «**Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société des services**», paru en 2007 (Presses de Sciences Po). Elle a également co-écrit «**Renewing Democratic Deliberation in Europe**» paru l'été dernier, et, dans la foulée, publié «**Gouverner le capitalisme?**» aux Presses universitaires de France (PUF).

INTERVIEW

CAROLINE GEUZAINÉ

Le travail salarié ne connaît pas la démocratie. Une fois franchi le seuil de l'entreprise, le citoyen devient un «facteur travail» soumis aux décisions des seuls apporteurs en capital. Pour Isabelle Ferreras, auteur de «Gouverner le capitalisme?», il est nécessaire de traiter l'entreprise pour ce qu'elle est, à savoir une institution pleinement politique.

Vous soutenez que capitalisme et démocratie sont contradictoires. Pourquoi est-ce le cas?

Isabelle Ferreras Mon constat de départ est qu'aujourd'hui, dans les entreprises, les salariés souffrent. Ils sont écartelés entre leur aspiration à plus de justice démocratique au travail, mais sont confrontés la plupart du temps à un régime de gouvernance unilatéral. Dans ce régime, ceux que j'appelle les «apporteurs en capital», c'est-à-dire les actionnaires, détiennent les pleins pouvoirs sur les «investisseurs en travail» que sont les salariés. Cela engendre de sérieux problèmes du point de vue des travailleurs. Dans leur vie de tous les jours, ils doivent se comporter en citoyens responsables, aller voter et élire démocratiquement des responsables politiques, mais une fois le seuil de l'entreprise franchi, ils sont réduits à de la pure force de travail. Ils doivent se soumettre aux décisions d'un top management qui doit répondre de ses actes devant les seuls actionnaires pour lesquels seule la rentabilité compte. C'est en ce sens que je parle de contradiction entre capitalisme et démocratie...

Et la crise économique résulterait de cette contradiction entre capitalisme et démocratie...

Oui, parce qu'étant soit non consultés soit démotivés, les travailleurs perdent leur potentiel d'innovation. Or, le siège de la capacité d'innovation se situe précisément dans le chef des salariés, avec leur flexibilité et leurs connaissances. Si on touche au bien-être des travailleurs, le travail est moins efficace, moins innovant, et l'absentéisme grandit. Au final, c'est donc la compétitivité de toute l'entreprise qui est touchée. Je ne suis pas certaine que ce soit à l'avantage des patrons et des actionnaires.

Vous défendez un nouveau type d'entreprise dont le fonctionnement reposerait sur le bicaméralisme politique. À quoi ressemblerait cette entreprise?

Le principe est qu'il incombe aujourd'hui de reconnaître la valeur incontournable des investisseurs en travail et leur légitimité, au moins égale à celle des apporteurs en capital. Comment? En instaurant, comme nous l'enseigne l'histoire de la démocratisation des sociétés occidentales, une Chambre pour chacun des deux corps, au sein du Parlement. Une Chambre des représentants des apporteurs en capital, de facto l'actuel Conseil d'administration, et une Chambre des représentants des investisseurs en travail. Et devant ces deux Chambres, faire du top management un véritable gouvernement représentatif et légitime, devant recueillir la majorité dans chacune d'entre elles pour édicter la



© DIETER TELEMANS

«La capacité d'innovation se situe dans le chef des salariés...»

Isabelle Ferreras, politologue

loi. Avec donc, concrètement, l'accord d'au moins 50% + 1 voix des représentants élus des apporteurs en capital, et 50% + 1 voix des représentants élus des investisseurs en travail.

Les dirigeants ne rechigneront-ils pas à lâcher le pouvoir aux travailleurs?

On pourrait le penser, en effet, mais à première vue seulement. Car face à l'affrontement avec les syndicats, au blocage mutuel ou à l'effondrement des capacités compétitives et d'innovation en Europe, n'est-il pas préférable de partager les rênes du pouvoir?

Se pose aussi la question de la rémunération, des salaires des deux «parties»...

Pensez à la rémunération des ministres, elle est déterminée par les Chambres, le législatif. Ce sera donc aux Chambres de l'entreprise bicamérale d'en décider, mais

forcément, on peut le supposer, éclairées par la situation d'entreprises comparables au sein de leur secteur.

Imaginons une entreprise en difficulté avec des pertes d'emplois en vue. D'un côté, les actionnaires et leur argent, de l'autre, les travailleurs et leur emploi. Si chaque décision doit récolter au moins la moitié des voix + 1 dans chaque Chambre, c'est le blocage assuré?

C'est parce qu'il y a risque de blocage qu'il existe un potentiel de solutions optimales. Les pertes d'emplois ne sont qu'une solution parmi d'autres à propos desquelles les Chambres doivent délibérer. Quand une partie est toujours sûre de gagner, il lui suffit d'imposer ses décisions, qui ne sont pas nécessairement optimales, ni pour toutes les parties prenantes ni sur le long terme, alors qu'avec le bicaméralisme économique, le dispositif institutionnel per-

met un compromis intelligent, équitable et légitime.

Rôle de l'Etat

L'Etat pourrait-il jouer un rôle dans la transformation des entreprises?

Oui. L'Etat pourrait inciter les entreprises classiques à mettre en place le bicaméralisme économique en réduisant l'impôt des sociétés par exemple. Une fois le système adopté et l'entreprise acclimatée à sa nouvelle structure, on pourrait même continuer à promouvoir ce type d'entreprise plutôt qu'une autre. Comment? Via une taxation plus favorable que celle de l'entreprise monocamérale de capital, en raison de la valeur démocratique ajoutée des entreprises bicamérales. L'Etat a tout intérêt à soutenir les entreprises qui fonctionnent de manière à la fois juste et efficace. C'est de la richesse de tout un pays dont il s'agit, et de celle de

l'Europe en général. On vit quand même une crise abyssale, sur le plan social, de l'emploi, mais aussi sur le plan démocratique. On traverse la période la plus grave depuis les années trente. Ce sont des époques qui permettent à la fois le pire et le meilleur.

Vous écrivez aussi que le travail n'est pas uniquement un moyen de subsistance. Par essence, le travail doit-il rendre heureux?

Non, la question que pose le travail n'est pas celle du bonheur de l'individu, mais celle de la place qu'il occupe dans la société. CEO, caissière ou balayeur de rue, chacun est mû par l'attente de se sentir utile et inclus dans le tissu social. Pour se sentir avoir une valeur, l'individu doit avoir conscience qu'il a une valeur aux yeux des autres, qu'il remplit une fonction utile d'une manière ou d'une autre. C'est ce sentiment de valeur que perd le chômeur. Il perçoit une allocation de chômage mais plus ou peu de considération de la société. Et c'est la raison pour laquelle le plus cher souhait du chômeur, malgré l'existence d'une compensation monétaire suite à la perte de son emploi, est de retrouver un emploi, une fonction sociale, une utilité aux yeux d'autrui.

Les entreprises et le monde politique se montrent-ils intéressés par ces nouvelles idées?

Oui. La crise que nous vivons a remis en question tout le système. Aujourd'hui, on s'interroge sur un changement de modèle. Quand on parle de bicaméralisme, il ne faut pas perdre de vue l'idée essentielle. Il s'agit de reconnaître l'apport – au moins – égal des investisseurs en travail par rapport aux apporteurs en capital. On prend souvent en exemple le système allemand de cogestion. L'intuition y est, mais les dérives ont été démontrées. Le système allemand fonctionne avec une chambre unique, le Conseil de surveillance. Il réunit les représentants des travailleurs et des actionnaires à parité. Un président du Conseil s'y ajoute, choisi en dernier ressort par les représentants des actionnaires et il possède une voix délibérative. C'est pour cela que les juristes allemands eux-mêmes parlent de «fausse parité». De fait, les actionnaires disposent toujours de la majo-

L'Etat a tout intérêt à soutenir les entreprises qui fonctionnent de manière à la fois juste et efficace. C'est de la richesse de tout un pays dont il s'agit, et de celle de l'Europe en général.

L'Etat pourrait inciter les entreprises classiques à mettre en place le bicaméralisme économique en réduisant l'impôt des sociétés.

rité. Cela n'a rien à voir avec le modèle que je propose. Dans le bicaméralisme économique, pour qu'une décision soit validée, il faut une majorité dans les deux Chambres, à la fois dans la Chambre des représentants des investisseurs en travail et dans celle des représentants des apporteurs en capital. Il ne s'agit pas de gérer ou de cogérer l'entreprise au service d'une finalité difficilement discutable, mais de la gouverner, de lui assigner des objectifs, en mettant sur un même pied le capital et le travail.

